



Théologie réformatrice et champ politique

Le titre proposé par le directoire était « Luther et la théologie des deux règnes : et la politique dans tout ça ? » Mais Luther ne parle jamais de théologie des deux règnes. Même l'expression « doctrine des deux règnes » date de Karl Barth en 1924, et il l'utilise pour en condamner le propos. Je me permets donc d'élargir le propos avec le titre proposé.

Silente Theologi in munere alieno

Mesdames et Messieurs, « Silente Theologi in munere alieno » : que les théologiens se taisent sur les questions qui leur sont étrangères. C'est ainsi que parlait le juriste Alberico Gentili au XVI^e siècle. Et en effet, pour le théologien, la prudence est recommandée lorsqu'il se promène dans des domaines où sa compétence ne dépasse pas celle dont dispose chaque citoyen... ou dont il devrait disposer. Il est vrai qu'il vaut mieux éviter les formulations ecclésiales du genre « dans un monde où souvent... » qui révèlent surtout une imprécision de la pensée.

Sortir de la spécialisation

Mais d'autre part, nous connaissons actuellement les limites de la différenciation dite fonctionnelle, qui consiste à répondre à la complexité croissante de la société moderne par la spécialisation. Il est bien connu que le spécialiste est celui qui sait presque tout sur presque rien... alors que le généraliste ne sait presque rien sur presque tout, et ce n'est fondamentalement pas mieux... Le résultat est une division entre les élites européennes, réputées « technocratiques » ou « intellectuelles », et une grande partie de la population. Or il est urgent de se réapproprier la politique ensemble.

« Politique »

C'est une des raisons pour lesquelles nous allons élaborer une réflexion théologique au sujet de l'engagement politique. Même si le terme de « politique » a aujourd'hui une connotation « politicienne », j'en ferai néanmoins l'usage. En effet, par ce terme, j'entends non seulement le vivre ensemble dans la cité, mais aussi le fait de prendre des décisions qui engagent les collectivités, qu'elles soient locales, régionales ou nationales. Ainsi se pose la question des modalités de la participation des chrétiens, individuels ou par groupes, mais aussi des Églises locales ou territoriales aux processus de prise de décisions.

« Théologie »

Proposer une réflexion théologique signifie prendre du recul. Interprétation réfléchie, la théologie se laisse guider par les textes bibliques, en dégage les affirmations essentielles en parlant d'« Évangile », se confronte aux objections pour reformuler le message central de la foi chrétienne dans la situation contemporaine. Elle oriente ainsi les pratiques individuelles, communautaires et sociales. Qu'elle soit élaborée par une grand-mère se posant la question de la transmission de la foi à ses petits-enfants plus ou moins réfractaires ou par un professeur d'Université auquel son collègue chimiste demande pourquoi Moïse a jeté son bâton dans l'eau saumâtre, la théologie requiert un effort intellectuel en renonçant à une paresse de la pensée. Mais la confrontation à l'altérité des textes, à l'étrangeté d'autrui et à la résistance du réel est à ce prix.

Pour élaborer une réflexion théologique au sujet de l'engagement politique ou citoyen des chrétiens et des Églises aujourd'hui, il importe d'abord d'évoquer quelques données au sujet du « champ » politique actuel. Ensuite je présenterai les positions de Calvin et de Luther. Dans un troisième et dernier temps, j'esquisserai quelques propositions politiques aujourd'hui.

A. LE CHAMP POLITIQUE CONTEMPORAIN

Parler de champ, comme je viens de le faire à la suite de Pierre Bourdieu, évoque un champ magnétique, avec différentes forces qui y sont à l'œuvre. Je parlerai de « pressions ». Je le ferai sans prétention à l'exhaustivité.

Marchés financiers

La première pression qu'il y a lieu d'évoquer est celle des marchés financiers. Les gouvernements de tous les pays subissent des pressions économiques. Ils sont condamnés à s'aligner sur les exigences des marchés financiers s'ils veulent attirer les investissements et croître économiquement. Dans le cas contraire, le chômage augmente massivement, puisqu'en l'état actuel des choses, nous ne savons pas encore comment éviter le chômage sans croissance. Mais cette pression signifie « réformer », c'est-à-dire alléger les charges des États, dans les domaines du social, de l'environnemental, de la sécurité, de l'éducation et de la santé. Dans cette pensée, le « marché » est opposé à l'« État ». Rappelons également que le pouvoir financier s'exerce dans les médias, par la possession de chaînes de télévision ou de journaux, et dans la politique, par le financement des campagnes électorales.

Populisme

La deuxième pression est celle du populisme qui se propage dans le monde entier et en particulier en Europe. La pression des marchés financiers et le marché laissé à lui-même conduit à l'accroissement de l'injustice entre les riches et les pauvres, au point de mettre en danger la démocratie. Il existe une tension entre le pouvoir économique et la volonté du peuple. Une grande partie de la population se sent sacrifiée et trahie. La richesse générale augmente, mais les salaires et les moyens pour les services publics n'augmentent pas, ou beaucoup moins. Comme on peut le voir dans l'histoire dans des situations similaires, de telles situations de crise et de frustrations conduisent d'une part au surinvestissement d'un « homme fort », ce qui va de pair avec un refus des médiations et des contre-pouvoirs : le système juridique, le débat parlementaire, la presse sont dévalorisés ; et d'autre part au phénomène des boucs émissaires. Dans le cas de l'Europe contemporaine, il s'agit de réfugiés ou d'immigrants, mais aussi des élites économiques et culturelles.

Environnement

Troisièmement, il faut parler d'écologie. Bien entendu, je ne confonds pas la pression climatique et la pression atmosphérique. Mais nous le savons : un réchauffement de 2° conduirait à un effet domino qui pourrait rendre la terre invivable. La menace sur certaines espèces, y compris par des pesticides dont l'autorisation vient d'être reconduite par les parlementaires français, ébranle un écosystème fragile pouvant se retourner contre les humains. D'ici une dizaine d'années, certains territoires très peuplés sur terre risquent d'être invivables. Les catastrophes météorologiques se multiplient. Une rupture avec les modes de production et de consommation actuelle est inévitable, et c'est urgent. Ce n'est pas sans raison que Greta Thunberg, l'adolescente suédoise qui a lancé la mobilisation actuelle des jeunes pour le climat, a pu dire : « Je ne veux pas que vous gardiez espoir. Je veux que vous paniquiez. »

B. ELEMENTS REFORMATEURS

Pourtant, nous allons prendre le temps de réfléchir et d'étudier les textes réformateurs.

I. LA LOI ET LE CLERC

Dans la mesure où les décisions politiques relèvent du comportement des chrétiens, il y a lieu de relire les textes bibliques se présentant comme des préceptes. En termes réformateurs, il faut réfléchir à l'usage de la loi.

1) Le troisième usage de la loi

Stimuler et orienter

Rappelons que pour Calvin, la loi n'a pas seulement pour sens d'orienter librement le vivre ensemble (premier usage) et de servir de miroir pour nous montrer que nous sommes pécheurs (deuxième usage). Elle a encore une autre fonction, réservée aux fidèles, « lesquels elle ne laisse point d'enseigner, exhorter, stimuler à bien. »¹ Ainsi la loi rappelle la volonté de Dieu et joue le rôle d'un aiguillon et d'un critère pour les œuvres à accomplir en réponse à l'action de Dieu.

« Raison » ne suffit pas

Relevons encore que pour Calvin, la loi reste nécessaire et ne peut être remplacée par la conscience donnant une « loi intérieure ». La « raison » ne peut remplacer la parole de Dieu, même si elle est l'outil indispensable de son interprétation. L'être humain « est tellement embrouillé en obscurité d'ignorance, qu'à grand'peine peut-il par ceste loy naturelle un bien petit gouter quel service est plaisant à Dieu ; pour le moins il est bien loin de la droite connaissance d'iceluy. »² La lucidité n'est pas donnée, elle doit être retrouvée.

Sanctification

Dans la pensée de Calvin, la sanctification occupe une place capitale, au point d'apparaître avant même la justification dans le plan de l'Institution. Elle est « le cœur vivant de la doctrine de la foi et de la justification. »³ Pour le Réformateur genevois, « le but de nostre régénération est qu'on apperçoyve en nostre vie une mélodie et accord entre la iustice de Dieu et nostre obéissance, et que par ce moyen nous ratifions l'adoption, par laquelle Dieu nous a acceptez pour ses enfans. »⁴ L'ensemble des règles conduit à la sanctification progressive du croyant.⁵ De même, la libération de « l'ordure et pollution en laquelle nous estions plongez » a pour objectif de nous rendre dignes de la « compagnie du peuple de Dieu » et d'habiter « en Jérusalem, sa sainte cité », qui ne peut être « contaminée et pollue par des habitans immondes et profundes » et c'est pourquoi il faut chasser tous ceux « qui par leur turpitude diffament et déshonnorent la Chrestienté. »⁶ Nous voyons ainsi comment la quête de progrès et d'excellence va de pair avec une exclusion.

¹ J. CALVIN, *Institution de la religion chrestienne*, éd. par J. D. Benoit, Vrin, Paris, 1961 (désormais IC), III, XIX, 2, p. 312.

² IC, II, VII, 2, p. 135.

³ Fuchs, *op. cit.*, p. 71.

⁴ IC, III, VI, 1, p. 159.

⁵ IC, III, VI, 2, p. 160.

⁶ IC, III, VI, 2, p. 161.

Individu et collectivité

Rappelons que la loi ne s'applique pas seulement aux individus, mais aussi à la cité tout entière pour autant qu'elle se réclame du christianisme.⁷ Certes, Calvin distingue le régime spirituel s'adressant à la conscience et appartenant à la piété, du régime politique ou civil.⁸ Mais l'exigence donnée avec la loi de Dieu s'adresse également au domaine politique et concerne donc la communauté humaine dans son ensemble. Calvin définit les tâches d'un « magistrat chrétien » chargé d'appliquer à la cité la loi de Dieu, instance normative et critique de toutes les lois.⁹

Résistance

Nous voyons ainsi que la loi biblique, interprétée par le croyant régénéré qui est lui-même éclairé par le Saint Esprit, indique la volonté de Dieu, et le théologien dispose d'un savoir à ce sujet, valable non seulement dans le champ privé, mais aussi dans le domaine politique. Historiquement, un moment important lié à une telle conception est celui de la résistance au nazisme. On sait que les « thèses de Pomeyrol », manifeste de résistance spirituelle des protestants français, affirmaient que l'Église « enseigne au monde la volonté de Dieu concernant l'ordre qui doit y régner ».¹⁰

2) Critiques

Cléricalisme

Les critiques à cette position ne manquent pas. La prétention à un savoir au sujet de la volonté de Dieu pour l'ensemble de la société ne conduit-elle pas nécessairement à imposer une morale chrétienne à tous les citoyens et mettre en place une forme de cléricalisme ?¹¹ « Silete theologi... » Qui veut se laisser dicter son comportement par les pasteurs ? Or il y a trois objections majeures à faire à cette position cléricale :

Multiplicité de paramètres

– Pour le choix d'une option politique, une multiplicité de paramètres sont à considérer, et l'interprétation des textes bibliques ne peut en être qu'un parmi d'autres. La contribution du théologien ne saurait dès lors être l'unique voix dans une prise de décision collective.

Pas de savoir sur Dieu

– Ensuite et surtout, la révélation en Jésus Christ ne consiste pas dans la transmission d'un savoir au sujet de Dieu, de l'être humain et du monde. Certes, la foi en Jésus Christ conduit à modifier le regard porté sur soi et le monde et à formuler des affirmations à leur sujet ; mais il n'y a pas de dogme révélé. La révélation, dont la résurrection du Christ est le paradigme, consiste en la rencontre avec une personne dans son altérité inobjectivable, et non dans une information divine. Le Christ qui dit « Marie » dit en même temps « ne me capture pas » (Jn 20,11-20). À cette lumière, la tolérance ne relève pas d'une forme de politesse. Elle découle

⁷ Fuchs, *op. cit.*, p. 132.

⁸ IC, III, XIX, 15, p. 324.

⁹ IC, IV, XX, 16, p. 522s.

¹⁰ H. MOTTU (ED.), *Confessions de foi réformées contemporaines et quelques autres textes de sensibilité protestante*, Genève : Labor et fides, 2000., p. 68.

¹¹ É. FUCHS, *Ethique protestante*, Paris / Genève : Les bergers et les mages / Labor et Fides, 1990, p. 133ss et 152.

d'une forte conviction : nous ne possédons pas la vérité et si elle se donne, c'est dans le débat avec un autre.

Légalisme

– Il y a une troisième objection à cette conception de la loi faisant l'objet d'une sorte de monopole des pasteurs. Elle conduit à abandonner l'antilégalisme évangélique, pour faire de l'Évangile la possibilité de mieux obéir à la loi. Or, comme le théologien A. Dumas l'a relevé, « sans le sel de l'antilégalisme, l'Évangile ne sert à rien. Il a perdu toute saveur. Mieux vaudrait alors s'en tenir aux tristes évidences de la comptabilité des vertus que d'user de Dieu pour en redoubler la mauvaise nouvelle. » De même, il est dommageable de donner des normes avec une autorité divine pour renforcer « par la condamnation religieuse la condamnation sociale et l'assurance humaine par l'approbation de Dieu. »¹²

II. LA DISTINCTION DES DEUX REGNES

C'est pourquoi il y a lieu de se tourner vers ce que K. Barth a appelé « la sinistre doctrine luthérienne » des deux règnes.¹³

1) Refus de sacralisation

Conséquences politiques

En effet, la distinction entre les deux règnes n'est pas à considérer comme une interdiction de tirer des conséquences politiques d'une lecture de l'Évangile. Luther disait : « il n'y a pas de saint qui ne se soit occupé d'économie et de politique ». Ainsi elle n'est pas à comprendre comme une « séparation des espaces ». La notion caractéristique de cette séparation, celle d'autonomie, ne date dans le luthéranisme que du XIX^e siècle.

Statut

Il s'agit bien plutôt de préciser le *statut* des affirmations relevant de ce champ par rapport au message biblique Distinguer les deux règnes signifie ne pas sacraliser une politique donnée au nom de l'Évangile.

Le rêve du « droit divin »

Distinguer les deux règnes est libérateur. En effet, tout pouvoir tend à vouloir échapper à la condition humaine, et donc cherche un fondement ultime aux options qu'il propose, qu'il représente et qui en retour le légitiment. Le pouvoir aura donc tendance à faire croire qu'il est de droit divin, et que ses enjeux sont ceux de Dieu lui-même. Dans cette perspective, il fait partie de la dimension religieuse inhérente au pouvoir d'absolutiser sa cause. C'est l'« idolâtrie », une manière de se diviniser en refusant la finitude humaine, en écartant le don de soi de Dieu dans l'humilité et par conséquent en excluant le faible, celui qui est porteur plus particulièrement de la finitude humaine.

¹² Cf. A. DUMAS, « dépasser l'antinomisme », dans P. GISEL et alii (éd.), *Loi et Evangile*, Genève : Labor et Fides, 1981, p. 213.

¹³ Cf. *L'Église en péril*, Paris : Desclée de Brouwer, 2000, p. 68.

Position parmi d'autres

À l'inverse de cette tentation récurrente de la sacralisation du pouvoir ou de sa quête, il importe de dire qu'une affirmation politique, même celle qui serait fondée sur une interprétation valable de l'Écriture et une analyse correcte de la situation, a le statut d'une position parmi d'autres, et ne dispose d'aucune autorité divine.

2) Premier usage

Monopole —> dialogue

La question est de savoir si la contribution des chrétiens à l'éthique commune doit nécessairement se faire sous la forme d'une sorte de monopole de l'interprétation de la loi, et donc dans une logique du troisième usage. Les voies de l'amour et de l'équité, enjeux de la loi biblique, ne peuvent-elles être frayées en dialogue avec tous les partenaires en présence ? Une telle option conduirait à la loi dans son « premier usage », traditionnellement appelé politique ou civil, justement.

Raison

Pour vivre ensemble, une éthique simplement humaine suffit, même si la foi y contribue à sa manière. L'organe d'interprétation de la loi dans cet usage est la « raison ». Luther écrit :

On n'a pas besoin de chrétien pour être gouvernant (*Obrigkeit*). Il n'est pas nécessaire que l'empereur soit un saint. Il n'est pas nécessaire, dans son régime, qu'il soit un chrétien. Il suffit à l'empereur d'avoir de la raison (*Vernunft*) ». ¹⁴

Raison en dialogue

Pour préciser cette notion de raison, il faut relever que dans ce premier usage, l'utilisation de la loi est négociée entre les différents protagonistes de la vie commune. La raison n'est donc pas une rationalité abstraite, mais se trouve dans le dialogue entre positions différentes. Elle ne fait pas l'objet d'un monopole de la part de l'Église ou des chrétiens, même s'ils ont leur contribution à apporter dans ce domaine, à l'instar de Luther lui-même.

Négociable

Cette position présente l'avantage d'une aptitude par principe au dialogue. Toute décision est négociée et négociable par principe, ce qui veut dire qu'elle fait l'objet d'une collaboration avec des non-chrétiens. Même en l'absence de raison neutre, l'absence de possession de la vérité politique conduit au dialogue entre positions différentes et à ce que le philosophe J. Habermas appelle la « raison communicative ». Dans cette perspective, le chrétien peut répondre de son action devant tous, aussi devant un gouvernement laïc ou même un pouvoir se déclarant athée. Rationnelle et communicable, la loi est à chercher ensemble. Elle peut ainsi faire l'objet d'un processus démocratique. ¹⁵

Laïcité

Une telle compréhension de l'éthique chrétienne signifie jouer le jeu de la laïcité. Celle-ci n'est pas le nivellement des positions et la privatisation des religions, mais l'intégration de la différence dans une cohérence. Le véritable enjeu historique de la laïcité, c'est la liberté

¹⁴ WA 27; 417, 13-418, 4.

¹⁵ Cf. J. ANSALDI, *Ethique et sanctification. Morales politiques et sainteté chrétienne*, Genève : Labor et Fides, 1983, p. 51 et 152. Ebeling, op. cit., p. 156.

religieuse, qui s'adresse à la foi et à la pratique de tous, dans le respect les uns des autres. Cette pluralité des positions n'est possible que dans la mesure où il n'y a pas de clercs disposant de la vérité politique. Laos s'oppose à klèros. C'est parce que l'autorité des clercs est relative que les laïcs peuvent entrer dans un débat au sujet de l'action à mener ensemble. La laïcité signifie également, dans cette perspective, refuser la religion du laïcisme et l'autorité de ses clercs à lui. Le pasteur Tommy Fallot disait : « Dieu seul est laïc. Malheureusement l'homme est religieux. »

Point de vue particulier sur un monde commun

De la sorte, le discours des croyants est un point de vue particulier sur un monde commun. Un point de vue qui s'assume dans sa singularité, et accepte d'être de l'ordre de la conviction née d'une expérience fondamentalement indicible, située hors du langage commun. Mais d'une part ce perspectivisme est partagé par tous, et d'autre part ce point de vue porte sur une société partagée. C'est pourquoi l'élaboration d'une position éthique par le croyant se fait en dialogue avec d'autres perspectives, tout aussi particulières.

3) Approche diaconale

De même, une telle éthique conduit à une perspective diaconale. Le terme de diaconie est lié, dans le Nouveau Testament, à une forme de pragmatisme, à une faiblesse assumée et à un esprit communautaire.

Pragmatisme

Le pragmatisme signifie recherche d'adéquation à la détresse contre laquelle il s'agit de lutter. L'amour conduit à regarder. Ubi amor, ibi oculi. Il conduit à étudier avec précision les contours de la situation des humains à qui l'on s'adresse. Une éthique qui ne se réfère pas absolument à des principes éternels et intangibles évite de parasiter la perception de la situation, et en particulier des différentes formes de détresse auxquelles il importe de répondre. La volonté d'obéir à la loi ne pervertit pas le pragmatisme de l'action lucide.¹⁶ En éthique, il n'y a pas de protocoles. L'action du chrétien est dictée par un « pragmatisme d'amour ». Il ne s'agit pas d'une raison prétendument neutre et objective, mais orientée selon les requêtes du visage de l'autre. En particulier face à l'extrême-droite, il ne s'agit pas de montrer plus de muscles, mais plus de cerveau. Dans ce cas, le cerveau signifie la capacité de perception de l'autre, et à cet égard, le cerveau est guidé par le cœur.

IOM

Il est vrai que dans le champ politique, la contribution des « institutions, œuvres et mouvement » est essentielle.¹⁷ En effet, ces IOM ont acquis une compétence dans la fréquentation des formes particulières de détresse, qui leur permet d'établir un lien entre convictions chrétiennes et réalités sociales. Elles permettent de la sorte de sortir du dilemme entre généralités qui n'engagent personne et discours valable uniquement pour les convaincus d'avance.

¹⁶ Cf. aussi P. BÜHLER, « La doctrine des deux justices, d'après Luther », dans P. BÜHLER (éd.), *Justice en dialogue*, Genève : Labor et Fides, 1982, *op. cit.*, p. 35ss.

¹⁷ Ainsi J. ANSALDI, *op. cit.*, p. 173.

Faiblesse assumée

Le motif de la faiblesse assumée est le pivot de l'ensemble du propos, dont les conséquences seront à décliner en rapport avec les différentes « pressions » évoquées ci-dessus. Par l'inscription de la mort dans mon identité en Christ, par la croix actualisée dans le baptême, la finitude fait partie de moi. Ainsi les formes d'identité négatrices de la finitude et idolâtriques sont contestées. La croix récuse la loi et la sagesse, marqueurs d'identité et critères d'exclusion. Elle s'oppose à l'idolâtrie. Mais en Christ crucifié, une autre identité, alternative, est proposée, qui inclut ses propres limites et ne génère pas d'exclusion de « celui pour lequel Christ est mort » (Rm 14,15). Personne ne peut vivre sans identité et polémiquer contre « l'identitaire » n'a guère de sens. Mais l'identité chrétienne n'est pas constituée par l'excellence et la performance, et par conséquent elle n'est pas non plus une identité source d'exclusion. Cette finitude constitue au contraire la solidarité : celle-ci part d'un constat, celui de l'interdépendance, et élabore un contrat, celui du partage des biens et des compétences.

Dimension communautaire

La troisième caractéristique néotestamentaire de la diaconie est sa dimension communautaire. Elle s'inscrit dans la communauté ecclésiale, une réalité plus large que la paroisse. Une telle communauté est « assemblée dans laquelle la parole est prêchée et le sacrement administré ». Elle tient le milieu entre l'individu et les structures plus grandes. Cette approche conduit à revaloriser les structures intermédiaires entre l'individu et l'État, telles qu'elles sont promues par la tradition protestante depuis 1559 et l'Église catholique depuis 1891, en parlant de « subsidiarité ». Prendre son point de départ dans une telle assemblée permet de lutter contre le discrédit du politique. Il importe de retrouver les vrais enjeux de la politique en repartant des problèmes « de terrains », des problèmes locaux, pour en voir les tenants et les aboutissants structurels et liés à des choix de société qui sont à faire ensemble. Ainsi il est possible d'éviter le discrédit du politique et de s'acheminer vers une démocratie de la participation. Une telle approche valorise également le secteur associatif, troisième secteur à côté du marché et des pouvoirs publics, véritable lieu de la socialisation.

Formation à la spiritualité diaconale

De même, cette approche conduit à proposer une formation à la spiritualité diaconale, pour faire en sorte que tout protestant, en l'occurrence, se soit confronté à la détresse humaine. Cela vaut dès la catéchèse et pour tous les âges. Si les personnes qui n'ont jamais rencontré un réfugié votent extrême-droite, alors il n'y a pas de problème avec la politique migratoire, mais avec la politique éducative. Il s'agit d'éduquer les chrétiens de telle sorte que la confrontation avec les différentes formes de détresse fasse partie de la biographie chrétienne normale. Certes, la rencontre avec des immigrés n'entraîne pas en soi une plus grande tolérance. L'inverse peut également être le cas. Cette rencontre doit donc aller de pair avec la spiritualité, comme une relativisation de sa propre culture et la vie avec sa propre fragilité.

C. CONSEQUENCES

Dans cet esprit, faisons à présent quelques pas supplémentaires dans le champ miné de la politique contemporaine.

I. DENONCER LE POPULISME

Pas « bien-pensant »

Il importe d'abord de se confronter au populisme. Dans ce domaine également, le refus évangélique du légalisme est important. L'objectif ne saurait être de redoubler la culpabilisation bien-pensante de ceux qui sont tentés par l'extrême-droite, à l'aide de citations bibliques. Ne disposant pas d'un savoir supplémentaire à l'égard de la société par rapport aux autres, nous sommes placés dans une solidarité de condition avec eux, amenés à chercher des solutions relatives à des problèmes qui relèvent d'une humanité partagée. Le populisme est d'abord en nous, individuellement et collectivement.

« L'homme fort »

Si nous considérons plus précisément le populisme, nous voyons qu'il est caractérisé par une apologie de « l'homme fort ».

« Les hommes forts ne surgissent pas de nulle part. Au contraire, ils se présentent comme la réponse, si imparfaite soit-elle, à trois questions existentielles : en qui pouvons-nous avoir confiance face à nos angoisses les plus profondes ? Qui peut rétablir la confiance de la nation en des temps incertains ? Qui nous permettra de ne plus nous inquiéter de l'avenir ? Autant de besoins émotionnels qui découlent souvent d'une réaction tardive à un traumatisme. »¹⁸

L'idolâtrie de cette force a pour objectif de gommer sa propre finitude.

« Préférence nationale »

Comme toujours, elle conduit à l'exclusion. Le thème de la « préférence nationale » est délibérément opposé aux idéaux universalistes liés aux droits humains. On parle de « droit de l'homme ».

Regard sur autrui

Une première question critique est la suivante : quel regard je porte sur autrui, et notamment l'étranger ? Depuis l'apôtre Paul, le propre de la foi chrétienne est de ne pas réduire l'individu à ses liens communautaires, et de ne pas assimiler la personne à un ensemble de propriétés formant – en termes techniques – une essence ou une nature. Ainsi l'apôtre refuse d'identifier un individu à ses qualités particulières et à son appartenance à une race, une classe ou un genre : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus ni l'homme ni la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. » (Gal. 3, 28). De la sorte, Paul est le fondateur de l'universalisme, car la portée du salut qu'il proclame s'étend à tout être humain, quel qu'il soit. Ainsi le regard porté sur autrui voit d'abord son humanité, son visage singulier qui requiert mon amour, sa finitude qui m'appelle à l'aide et à la co-humanité.¹⁹ En découle une solidarité avec ceux qu'il est convenu d'appeler les « clandestins ». Selon la formule consacrée, « personne n'est illégal sur cette terre ». Ce n'est pas une honte de contredire les lois de notre pays quand il s'agit d'échapper à la guerre ou à la misère ou de porter secours à ceux qui le font. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux humains » (Ac 5,29).

¹⁸ Roger Boyes, *Triumph of the strongman has worrying echoes of the Thirties*, Times, 12 octobre 2018, repris par *Courrier international*, 31 octobre 2018.

¹⁹ Cf. A. BADIOU, *Saint-Paul, fondateur de l'universalisme*, Paris : PUF, 1998. P. Ricœur, en référence à Rosenzweig.

Regard sur soi

Une deuxième question critique est la suivante : quel regard je porte sur moi-même ? C'est ainsi que les réflexions au sujet de ma finitude se concrétise. Il est frappant de voir comment le Deutéronome, dans l'Ancien Testament, argumente tous ses préceptes sociaux en renvoyant le peuple d'Israël à sa condition d'« hébreu », c'est-à-dire de nomade et de migrant. En découle une solidarité fondamentale de condition. Ainsi c'est la spiritualité biblique qui crée les conditions d'un refus de l'extrême-droite qui ne serait pas en surface, de l'ordre d'une éthique bien-pensante ou d'un déni hautain du malaise dont elle se fait l'écho, mais en profondeur, relevant d'une manière d'être humain devant Dieu.

Identité complexe

Dans le champ politique, cette identité de migrant signifie renoncer à un concept d'identité trop simple. L'expérience européenne nous montre que des identités différentes, comme des couches différentes en nous-mêmes, peuvent vivre ensemble sans rivaliser : je suis alsacien, français, universitaire allemand, protestant et mâle hétérosexuel. De cette façon, une identité nationale peut être assumée et relativisée en même temps, en sachant que les frontières sont des résultats de l'histoire et peuvent très bien s'estomper.

II. CONGEDIER L'IDOLATRIE DU MARCHÉ

Il fut un temps, on pouvait croire que la politique, sous la forme particulière de l'État, était l'instrument collectif de la maîtrise du destin commun. De même, des théologiens pouvaient proclamer : « tout est politique ». Aujourd'hui, la tendance serait plutôt de dire que « tout est économique ». Mais c'est surtout une pensée économique particulière qui est à traiter, le néo-libéralisme.

1) Théologie du marché

Self-made-man

D'une part, cette pensée est fondée sur l'idée du mérite de celui qui se construit lui-même, le *self-made-man*. Il est juste que celui qui se donne de la peine soit récompensé, d'un point de vue social. Dans cette perspective, la performance est considérée comme une réalité individuelle, à l'image de ces basketteurs qui se hissent au sommet à la force de leurs poignées... et de leurs mollets. Ces efforts de l'individu justifie un grand écart de revenus.

« Main caché »

D'autre part, le libéralisme repose sur la notion de main cachée, renvoyant à Adam Smith. Son idée essentielle, c'est qu'il y a une sorte d'intelligence du « marché » qui fonctionne derrière le dos des acteurs. En effet, le marché est juste en soi, et n'a donc pas besoin des institutions pour corriger l'ordre économique, la justice se réalise par la sagesse de la « nature ».²⁰ Ainsi le libéralisme concilie initiative personnelle et intérêt général. Certes, ce qui est à l'œuvre dans l'économie, c'est une passion appelée l'intérêt, volonté d'améliorer sa condition. Mais l'intérêt de l'individu sert celui de tous. C'est le propre de la « main cachée » du marché. On sait que pour Adam Smith, il s'agit de la Providence. C'est Dieu qui agit au cœur de l'économie pour le profit de tous. Ainsi Dieu convertit le mal en bien à l'insu des

²⁰ Dermange, p. 164.

humains, et donc « l'administration du grand système de l'univers et le soin du bonheur universel de tous les êtres rationnels et sensibles, sont l'affaire de Dieu et non de l'homme ». ²¹

Accumulation du capital

Rappelons en particulier que dans cette théorie, l'accumulation du capital profitent à tous. Ainsi la rapacité d'un propriétaire sert la société, parce qu'elle le conduit à constituer de grands domaines, en concentrant la propriété foncière. Une meilleure productivité agricole en découle. Le propriétaire ne pouvant consommer toute la production, il partage la richesse sous la forme de salaires, par exemple. C'est la théorie du ruissellement : quand le sommet est arrosé, la vallée en profite également. Pour Smith, en sort aussi un « capital primitif » investi dans l'industrie, donnant du travail à des ouvriers. ²² Ainsi « les profits d'aujourd'hui sont l'investissement de demain et l'emploi d'après-demain ».

Théologie

Rappelons que l'objectif de Smith était théologique. Il voulait démontrer l'existence et la bonté de Dieu à partir du fonctionnement naturel de la société humaine. Celui-ci a pour double finalité la préservation de la vie et la prospérité des humains. ²³

Le bonheur du genre humain, comme celui de toutes les autres créatures raisonnables, semble avoir été le dessein originel de l'Auteur de la nature lorsqu'il les a créés.

« Laisser-faire »

La seconde conséquence en découle, c'est la fameuse thèse du « laisser-faire » : dans la mesure où le système du marché est harmonieux, toute intervention volontariste de l'être humain ne peut que perturber le cours de l'économie, et donc être préjudiciable à l'intérêt de la société dans son ensemble. ²⁴

2) Critique théologique

Échec

Il est frappant de voir que Smith lui-même a considéré son projet comme un échec, et il a détruit l'ensemble de ses manuscrits peu avant sa mort. Toute vision idyllique est battue en brèche par la réalité du monde. La main invisible est sacrificielle, elle en élimine certains pour le bénéfice des autres, sans aucune équité. Dans cette logique, pour prouver la bonté de Dieu, il faut nier la misère des humains et proclamer malgré tout l'ordre des choses. ²⁵ F. Dermange écrit :

« Il n'y a main invisible que là où on veut convaincre que le mal est un bien, malgré les pleurs d'une victime innocente. » ²⁶

²¹ Dermange, p. 166s.

²² Dermange, p. 163.

²³ Dermange, p. 36.

²⁴ Dermange, p. 65.

²⁵ Dermange, p. 175; 177; 186; 188.

²⁶ Dermange, p. 257.

Dieu proteste

C'est pourquoi il importe de se poser la question de l'image de Dieu. Or le Dieu de l'exode et de Jésus Christ n'est pas le garant de l'ordre et celui qui justifie l'état naturel et social du monde. Au contraire, il le conteste en prenant fait et cause pour son peuple : « j'ai entendu les cris de mon peuple ». Cet aspect est encore renforcé avec le Christianisme, affirmant que Dieu s'identifie à un crucifié, criant sa protestation contre les puissances qui le broient.

Solidarités

Par rapport à l'individualisme propre au néo-libéralisme, la question iconoclaste qui a été posée en rapport avec les basketteurs évoqués, justement, est la suivante : qui leur fabrique les chaussures ? Autrement dit, quelles sont les collaborations, les relations d'interdépendance, qui génèrent de telles performances, et qui font qu'elles ne relèvent jamais du mérite d'un individu seul ?

Autrui constitue le sujet

Nous avons dit tout à l'heure que l'individu vaut devant Dieu en faisant abstraction de ses liens. En même temps, c'est l'autre concret qui constitue la personne, c'est la présence d'un « tu » qui fonde le « je ». L'être humain ne saurait être considéré simplement comme un individu, détaché de tout lien social. Le sujet est second par rapport à une parole qui le fonde. L'écart par rapport à l'individualisme propre au libéralisme est ainsi inévitable.

III. ÉLABORER UNE THEOLOGIE ECOLOGIQUE

Impréparation des mentalités

Concernant la crise écologique, troisième « pression », tout observateur est frappé par l'impréparation des mentalités en ce qui concerne un changement général du mode de vie. Il s'ensuit un abîme grandissant entre les convictions scientifiques dûment étayées par les faits et leur analyse, et les comportements de la majorité de la population.

Consommation et production

Pour cette raison, il est essentiel de prendre en compte le ressort profond de la consommation et des performances professionnelles. Les deux poumons de notre société sont le centre commercial et l'entreprise. Dans les deux cas, l'identité du sujet contemporain est enjeu. Le ressort profond de la consommation n'est pas la valeur d'usage des produits consommés, mais leur valeur symbolique, le fait que ces produits situent le consommateur sur l'échelle sociale. Il en va de même des performances professionnelles : elles sont destinées à donner une image d'excellence. C'est avec ces formes d'identité qu'il s'agit de rompre, au profit de l'acceptation de la finitude.

Nature ≠ création

D'un point de vue théologique, rappelons cependant la distinction entre la nature et la création. La nature telle qu'elle peut être appréhendée par l'observation empirique ne correspond pas à la création de la part de Dieu. L'affirmation mythologique que l'être humain aurait entraîné la création entière dans son péché est l'expression de cette nécessaire distinction. La création est affectée par la brisure du lien avec le Dieu créateur.

Nature défavorable

En particulier, la nature n'est pas très favorable à l'être humain. Nous ne courons pas particulièrement vite, nous n'avons pas de crocs permettant de nous défendre, nous n'avons pas de carapace, et notre force physique est toute relative. De même, les biologistes considèrent que l'histoire de l'humanité a commencé par une exclusion. Ce serait le plus faible représentant de la famille des singes qui auraient été expulsés de la jungle et aurait dû se développer dans la savane. Ainsi l'être humain a été condamné à compenser par sa technique et sa culture ce que la nature lui a refusé. Cette origine de l'humanité explique une forme d'inimitié fondamentale entre elle et la nature. L'être humain ne peut survivre sans faire violence à la nature.

Souveraineté

De manière semblable, dans la comparaison avec ses parallèles en Orient, le premier récit de création biblique insiste sur la souveraineté de Dieu vis-à-vis de sa création. Celle-ci n'est pas le résultat d'un engendrement ou d'un démembrement. Elle se fait par la parole et donc par la simple volonté du Dieu biblique. Ainsi le récit de la création n'étaye pas une forme de confusion psychotique entre la création, l'être humain et Dieu. Le propre de la parole est de distinguer les choses en établissant des catégories, de structurer mentalement. De la même manière, l'être humain est à la fois une partie de la création, et se situe en vis-à-vis à son égard. Son caractère d'image de Dieu est mis en rapport avec sa domination. « Faisons l'être humain à notre image et qu'il domine ».

Toute-puissance qualifiée

Cependant, comme tous les autres thèmes de la théologie, celui de la création est à réinterpréter à la lumière de la Croix et de la résurrection du Christ. L'image du Dieu créateur est marquée par la finitude du crucifié. Dès lors sa toute-puissance est à réinterpréter, sur le modèle de l'apôtre Paul en Rm 4, 17 : « le Dieu qui fait vivre les morts et appelle à l'existence ce qui n'existe pas. » Dans cette perspective, cette toute-puissance n'est pas absolue, ce qui conduit de toute façon à des contradictions insurmontables, mais ordonnée, dans le sens où Dieu lui-même introduit des limites à son propre pouvoir en se déterminant, par exemple dans une alliance avec les humains. La toute-puissance de Dieu est celle de son amour.²⁷ De la même manière, une théologie responsable de la création conduit à dominer la domination, dans le cadre de l'identité intégrant la finitude et refusant les exclusions. Une théologie écologique signifie se limiter soi-même en cultivant un rapport responsable de la création.

Sortir du « tout-économique »

Cette perspective conduit à sortir du tout économique. Il est essentiel que l'identité des êtres humains et le fonctionnement des sociétés ne soit pas focalisé sur la question de l'accroissement et de la gestion des richesses. D'autres domaines de l'existence des individus et de la vie sociale sont tout aussi importants, et ne saurait être réduit à leur contribution à l'économie. Cette offre d'une nouvelle identité conduit également un travail sur les mentalités. Les enjeux écologiques sont à faire comprendre, y compris dans leur complexité. Cela vaut en particulier en ce qui concerne les programmes scolaires. Cet effort ne peut se dispenser d'une dimension polémique vis-à-vis des deux autres « pressions », celle des marchés financiers et celle du populisme, au nom des générations à venir qui ne peuvent pas encore se défendre.

²⁷ Cf. Marc Vial,

Solutions pragmatiques

D'un point de vue politique, des solutions existent. Il ne serait par exemple pas très compliqué, à l'image de la Suède, de mettre en place un impôt considérable sur la pollution. Mécaniquement, dans le pays concerné, cet impôt a conduit à la réduire. De même, il faut basculer l'ensemble des pouvoirs publics vers la consommation d'énergies renouvelables. Enfin, il importe d'inclure dans une identité chrétienne les gestes quotidiens qui relèvent de la préservation de la nature.

IV. ENGAGEMENT EUROPEEN

Pflimlin

Pour un Alsacien un peu conscient de sa propre histoire, l'idée européenne demeure l'objet d'un certain enthousiasme et d'un engagement indéfectible. Pierre Pflimlin a dit que l'Europe était non seulement une bonne opportunité économique pour nous, mais la seule manière de nous réconcilier avec nous-mêmes. Le nom de jeune fille de ma mère est Guerrier et celui de ma femme est Krieger. Quand nous nous sommes mariés, ma grand-mère a dit : « Si un descendant des Guerrier épouse un descendant des Krieger, alors nous devrions enfin avoir la paix ». Après tout, elle avait vécu deux guerres mondiales. Il faut bien se rendre compte, avec Pflimlin encore, que la réconciliation franco-allemande reste un miracle. Exprimé dans un langage politique, l'Europe est d'abord un espace de paix, puis de prospérité.

Droits humains en crise

Or cette idée européenne est aujourd'hui en crise. Les droits humains qui en font partie ont été élaborés dans le contexte de la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le souvenir de cet événement s'estompe et l'engagement en faveur des droits humains semble moins urgent. De ce point de vue, il y a une division entre le système juridique et les mentalités. En France, en outre, le passé des guerres coloniales n'a pas vraiment été surmonté et a un effet subliminal. A l'Est de l'Europe, le développement associé à ces droits n'a pas eu lieu et le nationalisme a joué un rôle important dans la résistance interne contre l'Union soviétique.

Nécessité d'Europe

Aujourd'hui, à côté de l'effort éducatif que j'ai évoqué, il faut rappeler que l'Europe ne représente pas le problème, mais la solution. Aucun État n'est en mesure de garder ou de retrouver sa souveraineté tout seul. La tragédie du Brexit le montre bien assez. D'autres puissances mondiales, ne partageant pas ou plus l'engagement en faveur des droits humains, ne demandent qu'à traiter avec des européens divisés, de sorte à les vassaliser. Les marchés financiers seraient trop heureux de supprimer les normes européennes protégeant les consommateurs et l'environnement. Les populistes se priveraient volontiers des règles de l'État de droit en instaurant une « démocratie illibérale ». Nous ne souffrons pas d'un trop d'Europe, mais de pas assez d'Europe, ou d'Européens pas assez volontaristes.

Protection

Mais l'Europe qui vaut l'engagement des chrétiens et des Églises n'est pas celle qui se vend aux marchés financiers. Elle doit protéger les faibles, en obligeant toute entreprise cherchant à y importer à respecter des normes, interdisant par exemple le travail des enfants, permettant à leurs salariés de vivre dans leur contexte, et les empêchant de concurrencer déloyalement les entreprises européennes par une exploitation destructrice des humains et de la nature. De telles

mesures ne représentent pas un protectionnisme, mais une manière de croire à son propre modèle des droits humains, économiques en l'occurrence.

Échanges

L'Europe qui vaut l'engagement des chrétiens et des Églises cultive les échanges culturels. Aujourd'hui, un tiers des étudiants européens a passé une période d'étude à l'étranger. Généraliser ce type d'échange est le meilleur antidote à tous les nationalismes. Il conduit à se libérer de catégories mentales sources de clôtures intellectuelles et enseigne la confrontation féconde à l'altérité.

Pas une citadelle

L'Europe qui vaut l'engagement des chrétiens et des Églises n'est pas une citadelle des nantis. Elle est plurielle en soi, et donc capable d'accueillir l'étranger. Dépassant les nationalismes idolâtres, elle pratique l'hospitalité et s'engage pour que chacun puisse vivre dignement chez soi.

Spirituelle

L'Europe qui vaut l'engagement des chrétiens et des Églises est une affaire spirituelle. Elle cultive l'esprit des Lumières y compris vis-à-vis des totalitarismes athées et des laïcismes fermés. Elle fait place à la solidarité fondée sur la finitude. Elle recueille les héritages religieux dans leur pluralité et les compose en symphonie. Elle ouvre un espace aux communautés locales et cultive la subsidiarité.

L'Europe qui vaut l'engagement des chrétiens et des Églises est un chantier pour des années. Raison de plus pour s'y atteler tout de suite. Je vous remercie pour votre attention.

Professeur Fritz Lienhard

Munster – 13 avril 2019 – Consistoire supérieur de l'EPCAAL